



AFFICHE DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la mairie (salle des mariages) **le jeudi 5 mars 2026 à 19h00** en session ordinaire.

- Election d'un ou d'une secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 13 janvier 2026
- 1. Compte Financier Unique 2025
- 2. Affectation du résultat
- 3. Vote des taux d'imposition
- 4. Budget primitif 2026
- 5. Compte Financier Unique 2025 budget annexe « Lotissement rue des Daims »
- 6. Budget primitif 2026 budget annexe « Lotissement rue des Daims »
- 7. Subventions 2026
- 8. Aide à l'achat d'un vélo électrique
- 9. Acquisition des parcelles AC 205, 204 et 102 allée de la Futaie

Questions et informations diverses

Fait à FONTAINE ETOUPEFOUR, le 25/02/2026

Le Maire
Bernard ENAULT